



DISTRICT DE L'ARIÈGE

DE FOOTBALL



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du 16 Septembre 2021

Procès-Verbal n°1 (Sous réserve d'approbation du Comité Directeur)

Saison 2021/2022

Président : LEPLAY Gérald

Présents : ACHAARAOUI Mohamed
BOULBENE Charles
COURTHIEU Patrick
FONTAINE Jérémy
FONTAINE Jordan
JEANJEAN Didier
LAFFITTE Bernard
LAUR Charlène
MICHEAU André
MIQUEL Raymond

Excusés : GONZALEZ Manuel
PEREIRA DA SILVA Jean-Michel
ROUCH Alain
TOURECHE Karim

La séance est ouverte à 19 h 00.

Ordres du jour :

- Composition C.D.A. 2021/202
- Point Rassemblement de rentrée du 28 Août et Rattrapage du 24 Septembre
- Point Effectifs arbitres, affectations désignation et délégations de Ligue
- Point Formation Initiale Arbitrage à venir
- Point Mise en place et Organisation des Observations

➤ Questions diverses

⇒ [Composition C.D.A. 2021/2022](#)

Quelques changements sont à noter dans la composition de la Commission cette saison.

🏆 **Président** : Gérald LEPLAY

🏆 **Vice-président** : Patrick COURTHIEU

🏆 **Secrétaire** : Jérémy FONTAINE

🏆 **Représentant du Comité Directeur** : Charles BOULBENE

🏆 **Représentant des Délégués** : Manuel GONZALEZ

🏆 **Responsables des Désignations** : Patrick COURTHIEU (Seniors) et Jean-Michel PEREIRA DA SILVA (Jeunes)

🏆 **Responsable des Observations Seniors** : Jordan FONTAINE (*en collaboration avec Mohamed ACHAARAOUI*)

🏆 **Responsable des Observations Jeunes et du Tutorat** : Jean-Michel PEREIRA DA SILVA (*en collaboration avec Raymond MIQUEL*)

🏆 **Responsable de la Fidélisation des arbitres et du Développement de l'Arbitrage Féminin** : Charlène LAUR (*en collaboration avec Aurélie CADINOT*)

🏆 **Représentant au sein de la Commission des Terrains** : Bernard LAFFITTE

🏆 **Responsable du Pôle Formation et Stages** : Karim TOURECHE

🏆 **Membres du Pôle Formation** : Mohamed ACHAARAOUI, Bernard LAFFITTE (membres C.D.A.), Jonathan ABAD, Benjamin CANDELLE-GARDENQ, Bastien SJÖBERG-PERRY (non-membres C.D.A.)

🏆 **Représentant des Arbitres au sein de la Commission de Discipline** : André MICHEAU

🏆 **Représentant au sein de la Commission d'Appel** : Mohamed ACHAARAOUI

🏆 **Représentant des Arbitres au sein du Comité Directeur** : Patrick COURTHIEU

🏆 **Responsable de la FM.I. et de l'intendance** : Alain ROUCH

🏆 **Membre CDA** : Didier JEANJEAN

Le bureau restreint de la C.D.A. est constitué de MM. COURTHIEU, LEPLAY, PEREIRA DA SILVA et TOURECHE depuis les dernières élections.

⇒ **Point Rassemblement de rentrée du 28 Août et Rattrapage du 24 Septembre**

M. LEPLAY remercie chaleureusement la municipalité de SAVERDUN ainsi que le club local pour le prêt de leurs installations dans ce contexte sanitaire toujours aussi particulier.

Il déplore également le faible nombre de présents (18 arbitres) mais aussi le fait que plusieurs arbitres n'aient pas envoyé de justificatifs valables concernant leur absence ou tout simplement pris la peine de répondre au formulaire qui leur a été envoyé.

Le rattrapage se déroulera sur les installations du F.C. FOIX, au stade du Capitany à Labarre, le Vendredi 24 Septembre.

⇒ **Point Effectifs arbitres, affectations désignation et délégations de Ligue**

❖ Les affectations des arbitres pour la saison 2021/2022 sont les suivantes :

Arbitres **District A** : 11

Arbitres **Assistants Spécifiques** : 2

Arbitres **District B** : 10

Arbitres **Stagiaires** : 11

Arbitres **District C** : 7

Jeunes Arbitres : 4

L'effectif total (Arbitres Fédéraux et Ligue compris) est de 59 arbitres, une baisse de 6% en comparaison avec la saison dernière.

❖ Concernant les désignations, les arbitres manquant de sérieux dans leur comportement (absence non justifiée lors des Rassemblements, mauvais comportement en Commission ...) seront sanctionnés de **6 matchs de désignation dans les catégories inférieures** à celle dans laquelle ils sont censés officier ; l'arbitre (ou les arbitres) concerné(es) recevra (recevront) un courriel dans lequel les raisons de la (leur) sanction(s) lui (leur) seront notifiées. Cette mesure entrera en vigueur à partir du 24 Septembre. Cette mesure, dérogoire au règlement de la CDA, permettra au pôle Désignation de continuer à désigner des arbitres. Cette saison étant très compliquée en terme d'effectif (Moins d'arbitres et plus de délégations de ligue) il apparait crucial que nous puissions garder un maximum d'arbitres. La CDA se réserve le droit d'appliquer le RI de la CDA en dehors de cette mesure pour les arbitres récidivistes ou les cas graves.

❖ Les effectifs d'arbitres « Régional 3 » ayant déchu de 50 %, la Ligue d'Occitanie a décidé de déléguer certaines rencontres de Régionale 3 aux Districts. Le cas échéant, les arbitres District A pourront être amenés à diriger des rencontres de ce niveau.

Chaque week-end, les arbitres officieront sur une rencontre en tant qu'Arbitre Central et une autre en tant qu'Arbitre Assistant.

Monsieur Leplay alertera le Comité Directeur sur la situation des sous effectifs d'arbitres le weekend, notamment due aux délégations de ligue beaucoup plus nombreuses que les autres années.

⇒ **Point Formation Initiale Arbitrage**

Trois sessions sont prévues au sein du District de l'Ariège, le 26 Septembre ainsi que les 2 et 3 Octobre. L'organisation et la logistique ont été confiées à MM. ACHAARAOUI et TOURECHE.

➤ **Point Mise en place et Organisation des Observations**

M. FONTAINE Jordan présente aux membres de la C.D.A. l'organisation qu'il souhaite mettre en place.

- ❖ Il explique que les observations démarreront à partir de la 4^{ème} journée de championnat, premièrement par manque de disponibilité des arbitres de Ligue pour observer les arbitres District A – la baisse des effectifs d'arbitres Ligue les obligeant à officier le Samedi soir **ET** le Dimanche après-midi ; deuxièmement afin de permettre aux arbitres de District de pouvoir se réathlétiser, n'ayant pas dirigé de rencontres depuis Octobre 2020.
- ❖ Il présente ensuite son projet de grille de notation informatisée, en vue d'établir une notation plus juste et beaucoup moins « aléatoire ». Les membres de la Commission approuvent dans la majorité des cas cette idée, qui sera testée.
- ❖ Il souhaiterait que les stagiaires soient également notés ; M. LEPLAY lui explique que le Règlement Intérieur de la C.D.A ne permet pas d'envisager cette possibilité.

⇒ **Questions diverses**

M. JEANJEAN interroge M. LEPLAY afin de comprendre les raisons pour lesquelles les tenues « Membres C.D.A. » commandées en 2019 ne lui avaient toujours pas été livrées. M. LEPLAY lui explique que ce n'est pas du ressort de la C.D.A. mais de l'Amicale des Arbitres.

Bien que la situation sanitaire et les différents confinements aient rendu très difficiles les approvisionnements en marchandises des fournisseurs avec qui avait traité l'Amicale, M. ACHAARAOUI, président de ladite Amicale, explique à M. JEANJEAN qu'il chargera son trésorier de faire le nécessaire pour réparer au plus vite cet oubli.

La séance est levée à 22 h 00.

Le président de la C.D.A.

Gérald LEPLAY

Le secrétaire de la C.D.A.

Jérémy FONTAINE